



Compte rendu du conseil municipal du 2 avril 2026

Communauté urbaine Caen la Mer :

Le conseil d'installation communautaire aura lieu le 9 avril 2026 pour élire le président, les 15 vice-présidents et 3 rapporteurs généraux. Monsieur Nicolas Joyau se représente à la présidence et propose de renouveler 9 vice-présidents en respectant la parité.

Commissions :

Les commissions sont constituées. Elles ont pour but d'étudier les sujets soumis lors des conseils municipaux.

- Commission Animation, Jeunesse et Communication : **Jean-Marc BABÉ**, Yves SAUVAGE, Jean-Marin LEGRIX, Etienne LIÉNARD, Maxime DUCHATELLE, Christiane ALEXANDRE, Frédérique GOGNAT-SOCHON
- Commission Affaires générales et finances : **Régine MARIE**, Christiane ALEXANDRE, Marie-Laure BLANC, Jean-Marc BABÉ, Gilles RENAUDE, Stanislas ALLAIRE
- Commission Urbanisme, Territoire, Bâtiments : **Gilles RENAUDE**, Yves SAUVAGE, Jean-Marin LEGRIX, Joseph JANNIER, Yoann MAUDUIT, Carole DRON
- Commission Environnement et cadre de vie: **Marie-Laure BLANC**, Régine MARIE, Maxime DUCHATELLE, Stanislas ALLAIRE

Elections et désignations des délégués aux différents syndicats intercommunaux et aux organismes collaborateurs :

- Syndicats école maternelle St Martin / St André : Régine MARIE, Christiane ALEXANDRE, Gilles RENAUDE et Stanislas ALLAIRE ont été élus délégués titulaires et Marjorie BODEREAU, Marie-Laure BLANC Sophie RENAUDE et Carole DRON ont été élus délégués suppléants.
- Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) du Coisel : Stanislas ALLAIRE, Régine MARIE, Joseph JANNIER, Etienne LIÉNARD et Jean-Sébastien SCHILS ont été élus délégués titulaires et Christiane ALEXANDRE et Gilles RENAUDE ont été élus délégués suppléants.
- Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC) : Mr Stanislas ALLAIRE et Mr Gilles RENAUDE ont été désignés.
- Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités (SMICO) : Mr Maxime DUCHATELLE a été désigné délégué titulaire et Mr Jean-Marc BABE a été désigné délégué suppléant.
- Comité Juno : Mr Stanislas ALLAIRE a été désigné.
- Comité National d'Action Sociale (CNAS) : Mme Christiane ALEXANDRE a été désignée déléguée représentant le collège des élus et Mme Corine ALLAIS a été désignée déléguée représentant le collège des bénéficiaires.
- Correspondant à la défense : Mr Jean-Marc BABÉ a été désigné correspondant.

- FREDON : Mr Josph JANNIER a été désigné référent.

- Forêt et bois : Mme Denise JEANNE a été désignée référente.

Conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) : le nombre de membres élus qui siégeront au Conseil d'Administration du CCAS de Saint-André-sur-Orne a été fixé à 5. Monsieur ALLAIRE maire est désigné d'office.

Mme Christiane ALEXANDRE, Mr Maxime DUCHATELLE, Mme Sophie RENAUDE, Mme Denise JEANNE et Mr Joseph JANNIER ont été élus membres du conseil d'administration du CCAS.

Garantie d'emprunt pour le projet Partélios : La société Partélios a souscrit un emprunt auprès de la banque de territoires dans le cadre de la construction de la résidence sénior. Il est d'usage que le département se porte caution à hauteur de 50 %, la communauté urbaine à hauteur de 25 % et la commune 25 %.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 1 395 878,25 euros.

Emprunt banque des territoires Médiathèque et salles des associations : Une consultation a été réalisée auprès de 3 organismes bancaires pour souscrire un prêt de 300 000 euros destiné à financer une partie du projet de réhabilitation de l'école Jacques Prévert en médiathèque et salles des associations.

La proposition de la banque des Territoires a été retenue.

Projet Médiathèque et salles des associations : La date limite de remise des offres dans la consultation du Lot 4 est fixée au 10 avril 2026 à 12h.

La réunion de la commission d'appel d'offre pour l'ouverture des plis a été fixée au 10 avril 2026 à 13h30.

La réunion de début de chantier est fixée au 20 avril 2026 à 14h30 en Mairie.

Départ d'un agent : l'agent en poste au service technique a décidé de ne pas prolonger son contrat. Le nécessaire est fait afin de lui trouver un remplaçant au plus vite.

En attendant l'aide des élus sera nécessaire au bon fonctionnement de la commune.

Formation des élus : dans le cadre de la communauté urbaine Caen la Mer, des formations à destination des élus sont proposées.